



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

Revue de presse



Mercredi 25 janvier 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Communiqué du Conseil des ministres

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mardi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à deux projets de loi relatifs à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, et aux conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, ainsi qu'à un exposé sur les mesures pratiques pour limiter le phénomène d'asphyxie par gaz brûlés, indique un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS :



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

La Direction générale des douanes célèbre la Journée internationale de la douane

La Direction générale des douanes (DGD) organisera, jeudi à Alger, une cérémonie à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la douane (JID), lors de laquelle, les expériences relatives au nouveau système informatique dédiée aux douanes seront lancées, a indiqué mardi, un communiqué de la DGD.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Foncier économique : le projet de loi doit reposer sur la liberté d'investir pour le citoyen

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, mardi, la révision et l'enrichissement du projet de loi fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, insistant sur la nécessité d'une loi reposant sur la liberté pour le citoyen d'investir dans son domaine de compétence, indique un communiqué du Conseil des ministres.



Le foncier, les psychotropes et le monoxyde de carbone : Trois thématiques au conseil des ministres

Conscient de la complexité du dossier du foncier, le président de la République a donné des instructions fermes pour son règlement définitif. Une fois n'est pas coutume, la réunion du Conseil des ministres présidée, hier, par le chef de l'Etat, s'est distinguée par deux aspects. Le premier, de moindre importance est sa programmation.



Elle noue des partenariats avec l'UE, le Monde arabe, l'Afrique et les Brics : L'Algérie étale son soft power

L'agenda de l'Algérie ne s'arrête pas à Rome ou à Paris, mais rayonne sur toutes les capitales qui comptent en ce XXIe siècle. La séquence algéro-italienne, dont on vient de connaître un très intéressant épisode à travers la visite de la cheffe du gouvernement, Giorgia Meloni, installe une partie du décor géopolitique que l'Algérie entreprend de réaliser.



Le Sahara Blend au-dessus des 89 dollars : Le baril de pétrole algérien cartonne

C'est le brut le plus cher du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) en cette dernière semaine du mois de janvier. La reprise de l'économie chinoise, qui doit s'accompagner d'une robuste demande de l'or noir, couplée à des tensions sur le marché des produits raffinés, ont servi d'étincelle aux prix du pétrole qui ont significativement rebondi après avoir connu leur pire début de décennie en plus de 30 ans, chutant de plus de 9% au cours des deux premiers jours de négociation, les 3 et 4 janvier 2023.



Célébration de la Journée internationale de la douane : Benabderrahmane présidera l'événement

La Direction générale des douanes (DGD) organisera, jeudi à Alger, une cérémonie à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la douane (JID), lors de laquelle, les expériences relatives au nouveau système informatique dédiée aux douanes seront lancées, a indiqué, ce mardi, un communiqué de la DGD.



Renforcement du rôle économique du secteur privé national : Ce que préconise le CARE

Le renforcement de l'implication du secteur privé dans la politique de l'investissement national a toujours été au cœur des réformes économiques engagées par les pouvoirs publics visant l'édification d'une économie nationale créatrice de richesse totalement libérée des hydrocarbures.



Les importations algériennes de blé français en hausse

Les importations algériennes de blé français repartent à la hausse. Durant la première moitié de la campagne commerciale 2022/2023, l'Algérie a été le second débouché pour le blé français.



Journée mondiale de la douane: Une cérémonie sur les acquis et les activités des agents douaniers sera tenue jeudi

La Direction générale des douanes organisera, jeudi à Alger, une cérémonie à l'occasion de la Journée mondiale de la douane, a indiqué la DGD, dans un communiqué. Au cours de cette cérémonie des essais seront lancées sur son nouveau système d'informatique.



Devises en Algérie : le dollar recule et l'euro proche de son plus haut niveau depuis 9 mois

Morne plaine pour le dollar qui trinque actuellement face à un euro en pleine embellie, notamment au niveau des deux marchés (officiel et parallèle) d'Algérie, après une longue période d'incertitude. Nous vous invitons à découvrir l'ensemble des détails relatifs à ce sujet dans les lignes qui suivent.



Le marché du pétrole en plein stagnation

Les prix du pétrole évoluaient ce mardi sans tendance forte, pris entre les craintes de récession mondiale et les attentes d'une reprise de la demande chinoise après la levée des restrictions sanitaires.



أوامر بوضع قانون منح العقار الاقتصادي وفق حرية المواطن في الاستثمار

أمر رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، اليوم الثلاثاء خلال ترؤسه لاجتماع مجلس الوزراء، بمراجعة و اثناء محتوى مشروع القانون المحدد لشروط منح العقار الاقتصادي التابع للأموال الخاصة للدولة، مشددا على أن يكون القانون مبنيًا على حرية المواطن في الاستثمار بمجال اختصاصه.



مرسوم رئاسي: هذه هي الشبكة الاستدلالية الجديدة لأجور الموظفين

وقّع رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون مرسوما رئاسيا يتضمن تعديل الشبكة الاستدلالية لأجور الموظفين. من أجل تطبيق الزيادات المقررة في الرواتب عامي 2023 و2024.

اجتماع الأسبوع المقبل لضبط أجندة القانون النقدي واستقبال كسالي

7 إجراءات لاستقطاب “أموال الظل” على طاولة النواب

تجتمع لجنة المالية والميزانية بالمجلس الشعبي الوطني، الثلاثاء المقبل، لتحضير الجدول الزمني لمناقشة مشروع القانون النقدي والمصرفي الجديد، حيث يرتقب أن تستقبل اللجنة بعدها، الخميس أو الأحد المواليين، كأقصى تقدير، وزير المالية جمال إبراهيم كسالي، لعرض مضمون القانون ومناقشة الإجراءات التي احتواها، والتي تصبّ مجملها في هدف استقطاب أموال السوق السوداء.

COMMENTAIRE

SALUTAIRE

Par Nadia Kerraz

L'examen, hier, en Conseil des ministres d'un projet de loi relatif à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes prouve, si besoin est, la détermination de l'Etat à prendre à bras le corps un fléau ravageur pour la société, et notamment la jeunesse, alors que cette dernière est au cœur des préoccupations du chef de l'Etat. Un fléau qui a pris de l'ampleur ces dernières années. Les chiffres sont effarants. «Nous sommes conscients de l'ampleur de ce phénomène et nous avons des solutions préventives et coercitives», avait déclaré, en mars 2022, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, en réponse aux questions des membres du Conseil de la nation lors de l'examen de projets de

loi pénales au secteur de la Justice. Tabi avait souligné, à cette occasion, l'urgence de réviser le texte de loi en vigueur, relevant l'impérative «prise en charge de l'aspect préventif et le durcissement des peines, notamment contre les organisations criminelles». Moins d'un an après, les pouvoirs publics passent à l'acte. Ainsi, au début de janvier 2023, le Gouvernement avait examiné et adopté, lors de sa réunion, un avant-projet de loi présenté par le ministre de la Justice visant à consolider la stratégie nationale en matière de prévention et de répression de l'usage de stupéfiants et de substances psychotropes et à durcir davantage les sanctions pénales applicables aux auteurs des infractions liées au trafic de ces substances. C'est cet avant-projet qui a été soumis hier au Conseil des ministres. Cette réaction est d'autant plus attendue qu'elle ne manquera pas de prémunir notre pays contre les tentatives visant son affaiblissement en s'attaquant à son capital précieux qu'est la

jeunesse. «Nous disposons de toutes les données et les statistiques qui révèlent que l'Algérie est victime d'une action systémique visant à l'inonder de tonnes de drogues, d'où l'impératif d'adapter les moyens de lutte contre ce fléau qui s'est largement répandu», avait affirmé, en mars 2022, le ministre de la Justice. Et il n'est pas le seul à le souligner. En effet, tous les experts évoquent un plan connu sous le nom de «guerre de quatrième génération». Et, si depuis plusieurs années déjà, l'Algérie constitue une cible de choix pour la drogue infiltrée par nos frontières ouest principalement et sud accessoirement, c'est parce qu'elle dérange. Sa stabilité, ses positions et son soutien réaffirmés aux causes justes, notamment celles de la Palestine et du Sahara occidental, ne sont pas pour plaire à ceux qui auraient souhaité voir l'Algérie se ranger à leurs côtés et renier ses principes doctrinaux.

■ N. K.

MARCHÉS AFRICAINS

La grande offensive algérienne

L'Algérie renforce davantage des liens tout naturels avec les pays africains. Les entreprises nationales se redéploient sur le continent africain avec l'ambition de hisser le niveau des échanges commerciaux et de tisser de véritables partenariats. En 2020, le niveau des échanges commerciaux avec les pays africains ne dépassait pas le taux de 5%.

Nawal Imès- Alger (Le Soir) - Entre l'Algérie et le reste des pays africains, les échanges n'ont toujours pas atteint les niveaux escomptés au regard non seulement du potentiel existant mais également des opportunités pouvant être saisies par les entreprises algériennes.

Le volume du commerce interafricain est en général faible et ne dépasse pas les 16%, alors que le niveau des échanges commerciaux de l'Algérie avec les pays africains n'a pas dépassé les 5% en 2020. Pour redynamiser ces échanges, les entreprises nationales lancent une véritable offensive sur les marchés africains. Pas plus tard qu'hier, 38

en cours. Il s'agit, avant tout, d'exprimer «une volonté politique de développer des partenariats fructueux au Soudan et de permettre aux opérateurs économiques algériens présents de faire connaître la diversité de l'offre algérienne et surtout de créer une dynamique pour de nouvelles opportunités d'exportation et de partenariat entre les entreprises algériennes et leurs homologues soudanais, mais aussi fructifier, dans un proche avenir, le flux commercial entre nos deux pays», selon les termes d'un communiqué de la Safex.

Quelques jours plus tôt, c'est en Mauritanie que 166 entreprises nationales avaient effec-

Pour redynamiser ces échanges, les entreprises nationales lancent une véritable offensive sur les marchés africains.

sociétés représentant les secteurs des matériaux de construction et du bâtiment, de l'agroalimentaire, de l'agriculture, de la mécanique, de la pharmacie, du textile et du cuir, de l'énergie, de la chimie et des services prenaient part à la 40^e édition de la Foire internationale de Khartoum qui durera jusqu'à la fin du mois

tué le déplacement pour prendre part à la foire de la production algérienne inaugurée jeudi dernier à Nouakchott, mais également au Forum économique algéro-mauritanien organisé en marge de cette manifestation. Plus de 20 secteurs d'activités y étaient représentés. Un déplacement fructueux couronné par la



signature de sept accords dans différentes filières entre des entreprises algériennes et mauritaniennes.

Le ministre du Commerce qui accompagnait les entreprises a affirmé que «les accords en question ont été conclus pour des montants très importants en millions de dollars, entre des entreprises algériennes et mauritaniennes» et concernent le ciment, les batteries, les fenêtres et portes et les produits alimentaires.

Kamel Rezig affirmait que «les accords signés aujourd'hui ne représentent qu'un début, car il y a des discussions en cours entre les deux parties dans tous les secteurs», ajoutant que les

échanges dans le passé étaient limités aux seuls produits alimentaires et que ce type de manifestations était «une autre opportunité pour rapprocher les vues et donner un véritable élan au partenariat et à la coopéra-

cipaux partenaires économiques de la Mauritanie avec, une augmentation de 205% de la valeur des exportations algériennes vers la Mauritanie au cours du premier trimestre 2021.

Une cadence appelée à s'ac-

Une augmentation de 205% de la valeur des exportations algériennes vers la Mauritanie au cours du premier trimestre 2021.

tion bilatérale et un acquis considérable traduisant la véritable volonté de redynamiser le commerce bilatéral et renforcer les passerelles de communication, à travers les échanges générés par ces activités économiques». L'Algérie demeure l'un des prin-

célérer avec le lancement de la ligne commerciale maritime Alger-Nouakchott et la réalisation de la route Tindouf-Zouérate qui devrait constituer un axe vital ouvrant la porte à l'Algérie sur les pays d'Afrique de l'Ouest.

N. I.

MARCHÉ ALGÉRIEN DES ASSURANCES

La reprise de «l'après-Covid» se confirme

Le marché des assurances, toutes activités confondues, a enregistré au 30 septembre 2022 une hausse de 5,4%, totalisant, ainsi, un chiffre d'affaires (les acceptations internationales comprises) de près de 120,2 milliards de DA, contre 113,9 milliards de DA à la même période de l'exercice 2021. Les perspectives établies pour la fin 2022 donnent un chiffre d'affaires de 151,3 milliards de dollars, soit une croissance de 4,3% par rapport à celui réalisé en 2021.

Selon les chiffres de la dernière note de conjoncture publiée par le Conseil national des assurances (CNA), le secteur a confirmé durant l'année 2022 la reprise après la difficile année 2020, particulièrement affectée par les conséquences de la pandémie sur l'activité économique et, partant, le secteur des assurances. La production réalisée au 3^e trimestre de 2022 par le marché des assurances a engrangé un chiffre d'affaires de 41,5 milliards de DA, en progression de 6,5%, soit une production additionnelle de 2,5 milliards de DA par rapport au trimestre d'avant. Sans grande surprise, les chiffres établis jusqu'au 3^e trimestre 2022, en attendant ceux de l'année dans sa globalité, les assurances de dommages (AD) dominent

outrageusement le marché national des assurances avec une part de 85,8%. Durant les neuf premiers mois de 2022, les sinistres déclarés, auprès des sociétés d'assurances affichent une hausse de 5,1%, en montant, et de 1,4% en nombre de dossiers. Pour 703 421 dossiers réglés (dont 4 au titre de l'assurance Takaful), les indemnisations du marché des assurances ont atteint un montant de 44,8 milliards de DA, en évolution de 2,2% par rapport à la même période de 2021. Quant aux sinistres à payer, en termes de montant, une évolution de 6,2% est constatée, pour un total de 100,8 milliards de DA (dont 2,2 millions de DA cumulés en assurance Takaful, concernant 55 dossiers).

Le nombre de dossiers a diminué de 3,8%, passant de 1,5 million dossiers en suspens à fin septembre 2021 à 1,4 million de dossiers à fin septembre 2022. Autre chiffre significatif de l'évolution enregistrée jusqu'à la fin du 3^e trimestre 2022 : le taux de règlement du marché des assurances régresse de 11,9%, passant de 33,5%, au 30/09/2021, à 29,5% au 30/09/2022, en raison, entre autres, de la baisse du nombre de dossiers réglés (-2,8% en 2022 comparativement à 2021). La production des assurances de dommages, toutes branches confondues, a connu une progression de 3,8%, soit 3,8 milliards de DA de prime additionnelle par rapport à la

même période de l'exercice précédent. Les réalisations des assurances de dommages s'élèvent, au 30/09/2022, à 103,2 milliards de DA, contre 99,4 milliards de DA, à fin septembre 2021.

Il ressort de l'analyse par branche que l'assurance «automobile» a réalisé au 30/09/2022 un chiffre d'affaires de 48,5 milliards de DA, soit une progression de 3,9%, par rapport à la même période de 2021, et 1,8 milliard de DA de prime additionnelle, dominant de la sorte le portefeuille des assurances de dommages avec une part de 47,1%. Cette progression est due, essentiellement, à l'émission de nouvelles affaires, le renforcement des souscriptions en «flotte», et à l'application du plafonnement des réductions accordées. Quant à la branche «incendie et risques divers (IRD)», elle cumule un montant de 46,8 milliards de DA, en évolution de 2,8%, comparativement au 30/09/2021. L'IRD représente 45,4% du portefeuille du marché des assurances de dommages et génère une production additionnelle de 1,3 milliard de DA. Selon les experts du CNA, ce résultat trouve son explication dans l'augmentation des capitaux assurés, la hausse des tarifs sur le marché international, l'entrée en portefeuille d'importants contrats et la réception de plusieurs projets de constructions immobilières, notamment ceux de l'AADL. La branche «agricole», de

son côté, s'est offert une augmentation de 8,4% pour un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de DA contre 1,6 milliard de DA, au 30/09/2021. Cela est dû aux performances réalisées par les sous-branches «production animale» et «incendie et multirisques agricoles», avec des taux de progression respectifs de 18,8% et 12,9%. La branche «transport» a réalisé une progression de 7,6% et totalise un chiffre d'affaires de près de 4 milliards de DA, au 30/09/2022, alors que la branche «crédit» enregistre une hausse de 14,5%, comparée à la même période de l'année d'avant. La progression a touché l'ensemble des sous-branches, excepté le «crédit à la consommation» qui a régressé de 46,9%, par rapport à la même période de l'exercice 2021.

Jusqu'à la fin septembre dernier, le marché des assurances a été une nouvelle fois largement dominé par les sociétés publiques, avec une part de 76,9% du marché des assurances de dommages et un chiffre d'affaires de 79,3 milliards de dinars réalisé durant les neuf premiers mois de 2022, alors que dans le même temps, les compagnies privées n'ont réalisé que 22,3 milliards DA de chiffres d'affaires, soit les 21,7% restants du ragaeillard marché des assurances en Algérie.

Azedine Maktour

INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Tebboune ordonne des mesures d'urgence

Face aux drames quasi quotidiens causés par les intoxications au monoxyde de carbone, de nombreuses décisions ont été prises hier en Conseil des ministres. Sonelgaz a été chargée de doter toutes les habitations de détecteurs de monoxyde de carbone de manière gratuite. Tous les projets de constructions futurs devront se faire selon un cahier des charges rendant obligatoire l'installation de ce type de dispositif préventif.

Nawal Imès- Alger (Le Soir)- Le nombre de plus en plus élevé de cas de décès dus au monoxyde de carbone est à l'origine de plusieurs décisions annoncées hier mardi en Conseil des ministres. C'est ainsi que Sonelgaz a été chargée de placer dans l'immédiat des détecteurs de monoxyde de carbone, gratuitement, à l'intérieur des habitations. Pour éviter ce genre d'accidents dramatiques, le cahier des charges des différentes formules de logements déjà lancés comportera obligatoirement une clause obligeant les promoteurs à installer ce type de dispositif. En Conseil des ministres, le président de la République a demandé au ministère de l'Industrie et celui des Start-up de préparer un texte portant création de laboratoires de contrôle de la qualité pouvant couvrir plusieurs secteurs d'activité alors que le ministère de l'Enseignement supérieur est chargé de recruter des



Photo : DA

chercheurs pour couvrir les besoins de ces nouveaux laboratoires. Pour éviter tout incident, il sera désormais interdit d'apporter des modifications touchant les instruments de chauffage et les installations, une fois les logements livrés à leurs bénéficiaires. Autre mission pour Sonelgaz : l'ouverture de laboratoires propres à elle, qui seront chargés de contrôler les appareils électroménagers qui sont à l'origine des accidents d'intoxication, notamment les chauffages, alors que les producteurs locaux seront encouragés à couvrir le marché national en appareils de chauffage fiables et sécurisés. Au cours de ce même Conseil des ministres, un texte

relatif aux modalités d'octroi du foncier pour la réalisation de projets a été examiné. Le président de la République a demandé son enrichissement afin que sa philosophie soit basée sur le principe de la liberté d'investir et que les dérives du passé ne se reprodui-

sent plus. Le texte devra refléter la vision de l'Algérie en matière d'investissement et faire en sorte de dynamiser l'économie. Le président de la République a plaidé pour une plus grande flexibilité pour encourager les investissements, une numérisation totale du processus pour éviter la bureaucratie et cela à travers le guichet unique et enfin une répartition des projets qui prenne en compte les spécificités de chaque région. En ce qui concerne le secteur des travaux publics, le président de la République a donné des instructions pour accélérer la réalisation d'une société mixte pour la réalisation des chemins de fer pour assurer une couverture optimale des besoins et rattacher les différentes régions du pays avec une priorité absolue pour les lignes reliant Ouargla, Tamanrasset, Ghardaïa, El Ménéa et Ghara Djebilet. Enfin, et pour ce qui est de l'agriculture, le président de la République a donné des instructions pour l'augmentation du rendement des céréales à l'hectare, alors que le gouvernement a été appelé à travailler selon une vision globale en évitant la gestion au jour le jour.

N. I.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DOUANES LANCEMENT DEMAIN DES EXPÉRIENCES DU NOUVEAU SYSTÈME INFORMATIQUE

La Direction générale des douanes (DGD) organisera, demain à Alger, une cérémonie à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la douane (JID), lors de laquelle les expériences relatives au nouveau système informatique dédiée aux douanes seront lancées, a indiqué hier, un communiqué de la DGD. L'évènement qui sera organisé sous la supervision du Premier

ministre, Aïmene Benabderrahmane, sera abrité par le Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, sous le slogan «Prise en charge de la nouvelle génération, promotion de la culture d'échange des connaissances et consolidation de la fierté de la profession douanière», précise la même source. Le programme de cette cérémonie, qui débutera dans la matinée de demain,

prévoit le lancement d'expériences relatives au système informatique dédié aux douanes, des exposés autour des réalisations et perspectives de l'activité des services des douanes algériennes, son bilan de l'exercice 2022, l'activité sur le terrain des brigades douanières opérationnelles, ainsi que le bilan réalisé dans le cadre de la lutte contre la contrebande, indique le communiqué.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger